

LASFARGUE Yves, Jean, Aimé

Michel Rousselot

Né le 24 février 1939 à Lyon (III^e arr. Rhône) ; ingénieur, ingénieur informaticien chez Ferodo (1965-1968), responsable de formation à l'Institut français de gestion IFG (1968-1975 puis 1985-1993), directeur du Centre d'étude et de formation CREFAC (1993-2001) ; secrétaire national de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT (1975-1984), membre du Conseil économique et social (1979-1984).

Cinquième enfant d'Yvette Olive, sans profession, et d'Henri Lasfargue, ingénieur Arts et métiers de Cluny (Saône-et-Loire), chef d'atelier à la Compagnie électro-mécanique (CEM), Yves Lasfargue vécut son enfance à Lyon dans une famille unie, catholique pratiquante. Après la naissance d'un sixième enfants, et le décès de sa mère alors qu'il avait trois ans, son père éleva seul la famille.

Après une scolarité à l'école primaire publique, il poursuivit des études secondaires à Lyon, au lycée Ampère puis au lycée du Parc, qui le présenta au concours général de mathématique. Entré en 1957 à l'École catholique des arts et métiers de Lyon (ECAM), il effectua un stage étudiant dans le service de l'habitat rural à Sétif (Algérie) en 1959 puis dans une cimenterie à Volos (Grèce) en 1960, et sortit avec le diplôme d'ingénieur en 1961. Il fut ensuite, en 1962, diplômé de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de la faculté de droit de Lyon (Rhône). En 1973, reprenant un cycle d'études, il obtint une licence d'urbanisme à l'Université de Vincennes (Val-de-Marne).

Préoccupé par la guerre d'Algérie, il adhéra pendant ses études supérieures à l'UNEF et fit partie, en juillet 1962, de la délégation de l'UNEF qui alla aider les enseignants algériens à faire passer les diplômes d'études supérieures à l'Université d'Alger.

Dispensé de service militaire pour raison médicale, et après avoir enseigné brièvement les mathématiques dans un lycée privé, Yves Lasfargue commença sa vie professionnelle, dans l'Algérie indépendante, en 1962, comme directeur de services administratifs et financiers d'Électricité et Gaz d'Algérie à Oran. Retournant en France, début 1965, à la fin de son contrat de deux ans, il fut ingénieur informaticien dans l'usine de Saint-Ouen (Seine, Seine-Saint-Denis) de l'entreprise Ferodo puis, passionné par les problèmes de formation, il prit la responsabilité des enseignements informatiques de l'Institut français de gestion (IFG) à Paris de 1968 à 1975.

Dans cet institut, voulant s'opposer à une gestion paternaliste assez arbitraire, il adhéra en 1971 à la CFDT, créa une section syndicale, rattachée au Syndicat général des ingénieurs et cadres SGIC-CFDT et en fut le délégué syndical. Cela l'amena à rencontrer les responsables de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT et à travailler avec eux dans les domaines liés au développement des nouvelles technologies et aux interventions syndicales les concernant. Ce fut ainsi qu'il devint permanent syndical et fut élu en avril 1975 membre de la Commission exécutive de l'UCC, alors que Maurice Luneau en était président, lors du III^e congrès à Paris, poste qu'il occupa jusqu'en 1984 (VI^e congrès à Strasbourg). Dans l'équipe du secrétariat national conduite par le secrétaire général Pierre Vanlerenberghe, avec Pierre Houdenot, Joseph Le Dren et Michel Rousselot, il fut chargé des nouvelles technologies, de l'emploi, de la formation et des retraites et il prit part à toutes les grandes négociations nationales interprofessionnelles au sein de la délégation confédérale CFDT. Il fut membre du conseil d'administration de l'Association pour l'emploi des cadres APEC (1978-1985). Il insista sur le développement de la fonction « études » de cet organisme, études et recherches rendues nécessaires par la croissance importante du chômage des cadres, phénomène alors nouveau et inattendu. Il fut aussi membre du conseil d'administration du Centre d'études supérieures industrielles CESI (1980-1986) dont il assura la présidence de 1981 à 1982, puis de 1984 à 1985. Sous sa présidence furent lancées les formations de cadres en apprentissage et en particulier les premières formations d'ingénieurs en alternance. Membre du Conseil économique et social (1979-1984) au titre de l'UCC-CFDT, il siégea à la section de l'industrie dont il fut vice-président de 1982 à 1984.

Très marqué par certaines conséquences inquiétantes de l'informatique notamment présentées dans le livre *Les dégâts du progrès* publié par la CFDT, Yves Lasfargue contribua à ce que les changements technologiques deviennent un domaine de réflexion et d'intervention syndicale. Il souligna la nécessité d'analyser les impacts des changements technologiques. Sous son impulsion, l'UCC et l'ensemble de la CFDT adoptèrent une attitude critique et constructive vis-à-vis des processus de changement : pas de rejet systématique, mais lucidité sur les potentialités et sur les impacts avec l'exigence de contrôle par les salariés des investissements et des processus de mise en œuvre. Il suscita et participa aux nombreuses actions engagées dans ces domaines avec particulièrement des échanges avec les syndicats d'autres pays européens (suédois, allemands, italiens, britanniques) mais aussi brésiliens ou canadiens. Les propositions qu'il prépara au nom de l'UCC et présentées par Edmond Maire, alors secrétaire général de la CFDT, lors du colloque « informatique et société » en septembre 1979 lancèrent un intense débat. Une exposition itinérante de l'UCC fut présentée dans les régions et dans les comités d'entreprise avec des panneaux informatifs sur le contrôle des investissements informatiques, la robotique, les débuts du télétravail, les nouveaux matériaux, etc. Au Conseil économique et social, en 1982, il fit adopter un rapport *L'avenir de la robotique* qui fut à l'origine de l'introduction dans le code du travail d'une obligation de consultation du Comité d'entreprise lors de tout projet important de changement technologique (Article L432-2 du code du travail). De 1981 à 1985, il présida le groupe de stratégie industrielle « information et automatisation » pour la préparation du IXe Plan.

En 1985, il reprit une activité professionnelle avec le souci de la formation continue, d'abord à l'IFG comme responsable du département « gestion des nouvelles technologies » ; puis en 1993 il devint directeur du Centre d'études et de formation CREFAC où il succéda à Toni Scarsetto, et où il développa les formations liées aux changements technologiques. Il prit sa retraite fin 2001.

Au cours de ces années, il poursuivit son activité d'expert et de chercheur en analyse du travail et des métiers insistant particulièrement sur la nécessité de mesures d'adaptation pour éviter l'exclusion des « technopathes » ou handicapés des technologies numériques. Dans un article du journal *Le Monde* paru le 22 août 1987, sous le titre « Changements technologiques et changements du travail : de la peine à la panne », il montra comment la société de l'information faisait passer le travail de la civilisation de la peine (activités physiques à effectuer) à la civilisation de la panne, où les activités principales sont des travaux de surveillance, de maintenance, de diagnostic, et de dépannage. Dans un article du 29 juin 1994 du même journal « Iso, sado, maso : qualification des procédures et déqualification des métiers », il dénonça la déqualification des métiers induite par les organisations du travail liées à la recherche de la qualité totale et aux excès de la certification qualité « ISO 9000 ». En 1995, il participa à la préparation de vingt propositions de l'UCC-CFDT pour « rouler futé sur les autoroutes de l'information ». Parmi elles, le droit de « coupure » appelé par la suite « droit de la déconnexion » fut reconnu en 2017 dans le droit du travail français (Article L2242-8 du code du travail). De 1995 à 1997, il fut membre du Groupe d'experts de haut niveau de la Commission européenne sur les aspects sociaux et sociétaux de la société de l'information qui, prépara le rapport *Construire la société européenne de l'information pour tous*. Au cours de ces travaux, il proposa le concept d'ergostressie pour définir la charge de travail ressentie dans la société de l'information et cumulant fatigue physique, fatigue mentale, stress et plaisir. Il créa un site internet, puis un observatoire des conditions de travail, du télétravail et de l'ergostressie « OBERGO » et présenta des outils opérationnels d'évaluation, en 2008, dans l'ouvrage écrit en collaboration avec le Docteur Pierre Mathevon, médecin du travail, *Qualité de vie et santé au travail*. Reconnu pour son expertise, il siégea, de 1996 à 2005, au Conseil scientifique de l'Association nationale pour l'amélioration des conditions de travail ANACT. Il participa à la rédaction de rapports du Commissariat général au plan, en 2000 : *L'État et les technologies de l'information et de la communication : vers un service public à accès multiple* et *Organisation du travail, métiers et formation dans la fonction publique* ; du Forum des droits sur internet : *Relations du travail et internet* (2002) et *Le télétravail en France* (2004) et du Centre d'analyse stratégique de la Direction générale du travail du ministère du Travail : *L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les conditions de travail* (2012). Il fut expert du groupe « travailleurs » du Comité économique et social européen à Bruxelles et membre de divers groupes d'experts en France au ministère de l'Économie et à celui du Travail. Il anima séminaires et études sur les conditions de travail et le télétravail, en collaboration avec l'Union des ingénieurs et cadres CFDT. Il publia de nombreux articles et entretiens dans des revues et journaux tels que *Cadres CFDT*, *Études*, *Futuribles*, *La Vie*, *Le Monde*, *L'Entreprise*,

Libération, etc. et dans diverses publications professionnelles de gestion des ressources humaines et d'informatique.

Yves Lasfargue s'engagea également dans la vie locale et politique. Habitant Villeneuve-la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) depuis 1965 et adhérent du Parti socialiste depuis 1975, il fut secrétaire de la section socialiste de 1978 à 1985, candidat, non élu, aux élections législatives de 1978 et aux élections cantonales de 1982 et conseiller municipal de 1983 à 1995. Il assura pendant de nombreuses années la responsabilité de la gestion des finances et des travaux de la paroisse Saint-Joseph.

En 1963 à Lyon, Yves Lasfargue avait épousé Giselle Cornaglia, professeure d'allemand puis animatrice socioculturelle. Elle milita de façon bénévole (alphabétisation, bibliothèque pour enfants, cuisine, couture...), présida une association de locataires et le centre socioculturel de la cité « La Caravelle » à Villeneuve-la-Garenne. Le couple eut trois enfants (1964, 1966 et 1968).

ŒUVRE : *Ordinateurs, gestion et entreprises*, Hachette formation conseil, 1972. — *Ordinateurs pour la gestion*, De Vecchi, Nîmes, 1978 (Prix Association française des informaticiens AFIN 1978). — *Une informatique par et pour les gestionnaires*, les Éditions d'organisation, 1980. — *L'avenir de la robotique*, Rapport adopté par le Conseil économique et social, puis édité par les Éditions d'organisation, 1982. — *Travailler dans l'informatique : rêves et possibilités*, Documents APEC : Association pour l'emploi des cadres, les Éditions d'organisation, 1987. — *Vivre l'informatique*, les Éditions d'organisation, 1984, cinquième édition en 1991. — *Vivre l'informatique* les Éditions d'organisation, 1989, co-édition pour le Québec avec les Éditions G. Vermette inc (Canada). — *Techno jolies, techno folies ? Comment réussir les changements technologiques*, les Éditions d'organisation, 1991. — *Robotisés ? Rebelles ? Rejetés ? Maîtriser les changements technologiques*, les Éditions de l'atelier, 1993. — *Techno mordus, Techno exclus ? Travailler à l'ère du numérique*, les Éditions d'organisation / Les Échos, 2000, (Mention spéciale du Jury du prix Synapsis, CRC du livre 2000 « Mutations et Travail »). — *Halte aux absurdités technologiques*, les Éditions d'organisation, 2003. — *Qualité de vie et santé au travail*, avec le docteur Pierre Mathevon, Octares éditions, Toulouse, 2008. — *Négocier et organiser le télétravail*, avec Sylvie Fauconnier, Guide CFDT Cadres, 2015. — Rapports mentionnés et articles dans les journaux cités.

SOURCES : Arch. Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT, notamment articles dans la revue *Cadres CFDT*. — *Les dégâts du progrès, Les travailleurs face aux changements technologiques*, CFDT, Paris, Le Seuil, 1977. — « Ces français qui font l'informatique : portrait d'Yves Lasfargue », article de Michel Noblecourt, *Le Monde*, 13 septembre 1985. — « Changements technologiques et changements du travail : de la peine à la panne », *Le Monde*, 22 août 1987. — « Où commence, où finit le travail ? », *Libération*, 26 mai 2000. — Entretiens écrits et oraux avec Yves Lasfargue (2017).

Pour citer cet article :

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article204270>, notice LASFARGUE Yves, Jean, Aimé par Michel Rousselot, version mise en ligne le 13 juin 2019, dernière modification le 13 juin 2019.

2007-2019 © Copyright Maitron/Éditions de l'Atelier - Tous droits réservés || Maitron - 9, rue Malher - 75004 Paris

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article204270>